

Le BTP avant la crise

Le secteur du BTP a généré, sous-traitance comprise, près de 2 milliards de chiffres d'affaires en 2006. Le tissu est composé à 90 % d'entreprises artisanales, qui orientent leur activité vers le gros œuvre. Seules 21 entreprises emploient au moins 50 salariés et réalisent 28 % du chiffre d'affaires du secteur, en privilégiant les travaux publics.

Méthodologie

Le bilan des entreprises du BTP a été réalisé à partir de l'exploitation des résultats de l'Enquête annuelle d'entreprises (EAE) sur les exercices des années 1999 et 2006 à La Réunion.

Cette enquête concerne toutes les entreprises ayant au moins 6 mois d'exercice, dont l'activité principale exercée (APE) relève du groupe 45 de la Nomenclature d'activités française (NAF) du 1^{er} janvier 2003 et dont le siège social se situe à La Réunion.

Toutes les entreprises de 10 salariés ou plus ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires ont été enquêtées de manière exhaustive au moyen d'un questionnaire général reprenant les données comptables. Les autres entreprises ont été enquêtées par sondage au moyen d'un questionnaire simplifié.



Le secteur de la construction a été pendant longtemps un moteur important du dynamisme économique réunionnais. Mais les années 2008 et 2009 ont vu la fin de grands chantiers, tels que la route des Tamarins, le raccordement du boulevard Sud de Saint-Denis ou l'aménagement du Port Est. Ainsi, si l'activité des entreprises du BTP a été très positive pour la croissance et l'emploi jusqu'en 2007, la conjoncture actuelle, qui favorise un ralentissement de l'activité économique, cumulée à la diminution des investissements publics, risquent de peser lourd sur les entreprises et les emplois du secteur du BTP à La Réunion.

Le BTP : gros pourvoyeur d'emplois

Durant plusieurs années, le secteur du BTP a créé de nombreux emplois sur l'île, et représente à lui seul 9 % des emplois marchands début 2008¹, pour moins de 7 % en France hexagonale. Entre 2003 et 2008, sur trois emplois créés à La Réunion, un l'a été au sein d'une entreprise de construction. Il s'agit d'emplois salariés, qui ont particulièrement augmenté ces dernières années dans ce secteur. Ainsi, début 2008, le BTP emploie 18 600 salariés, alors qu'il en employait 9 000 huit ans auparavant. Mais c'est plutôt à partir de 2003 que les créations d'emplois se sont réellement accentuées.

Début 2007, plus de 4 100 entreprises² composent le tissu réunionnais du BTP et leur nombre est en progression de plus de 50 % depuis 2000.

Leur chiffre d'affaires net de sous-traitance s'est élevé à environ 1,8 milliards d'euros en 2006. Le montant de la sous-traitance déclarée par les entreprises du BTP en 2006 avoisine les 238 millions d'euros, ce qui représente 13,3 % du chiffre d'affaires net (17 % en métropole).

Un tissu d'entreprises artisanales

Comme en métropole, le tissu est composé essentiellement de petites entreprises. Ainsi, plus de 40 % des entreprises du BTP n'emploient aucun salarié, et 91 % d'entre elles sont qualifiées "d'artisanales", en employant moins de 11 salariés. Le nombre d'entreprises artisanales du BTP a progressé au même rythme que l'ensemble des entreprises du secteur. En 2006, elles ont réalisé 40 % du chiffre d'affaires du BTP (7 % pour les entreprises sans salarié), avec 41 % des emplois. Sur ces deux points, elles ont perdu du terrain comparativement à 1999, où elles généraient 45 % du chiffre d'affaires en employant 47 % des salariés.

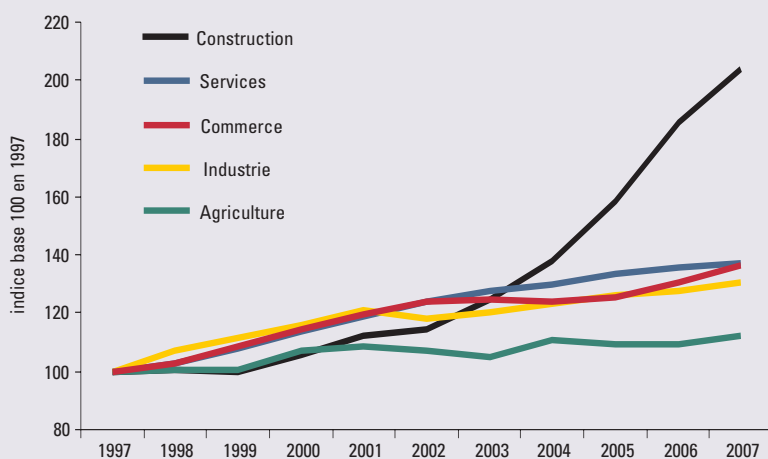
¹ Au 31 décembre de l'année précédente.

² Il s'agit des entreprises qui ont leur siège à La Réunion.

économie



Évolution de l'emploi salarié selon les secteurs d'activité au 31 décembre



Source : Insee, estimations de l'emploi

Les entreprises de taille intermédiaire (qui emploient entre 11 et 49 salariés) se sont davantage développées, par rapport aux entreprises artisanales, en terme de chiffre d'affaires et d'emploi. Elles représentent à peine 8 % des entreprises du secteur, mais leur nombre est en progression de 90 % depuis 1999. Elles emploient 39 % des salariés, en progression de 6 points, et leur chiffre d'affaires a doublé depuis 1999, pour atteindre 586 millions d'euros.

Seules 21 entreprises réunionnaises du BTP emploient au moins 50 salariés en 2006. Leur poids dans le secteur est malgré tout considérable, puisqu'elles emploient 20 % des salariés et réalisent 28 % du chiffre d'affaires. Leur nombre est quasiment stable depuis 1999, ce qui peut en partie s'expliquer par un effet de seuil, généré par les mesures qui favorisent les entreprises dominiennes de moins de 50 salariés. En effet, la Loi-programme pour l'outre-mer (Lopom) du 21 juillet 2003, précédée de mesures déjà engagées par la Loi d'orientation pour l'outre-mer (Loom) de 2000, bénéficie plus largement aux entreprises ne dépassant pas le seuil des 50 salariés.

Le gros œuvre génère 44 % du chiffre d'affaires

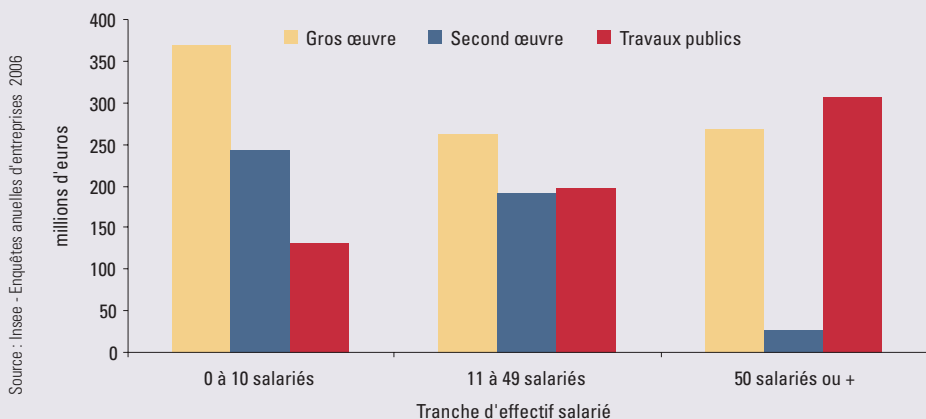
Les entreprises du BTP réunionnaises réalisent 68 % de leur chiffre d'affaires sur des chantiers de bâtiment. Ainsi, en 2006, ces travaux ont généré

Nombre d'entreprises et effectifs salariés dans le BTP en 2006

Source : Insee - Enquêtes annuelles d'entreprises 2006

	Nombre d'entreprises	Effectif salarié au 31-12-2006
Bâtiment	3 630	84,9 %
dont gros œuvre	1 689	55,0 %
Construction de maisons et de bâtiments	689	36,3 %
Maçonnerie, levage, montage	1 000	18,7 %
dont second œuvre	1 941	29,8 %
Charpentes et couvertures	88	1,5 %
Installation électrique, isolation	479	10,0 %
Menuiserie	328	3,1 %
Peinture et vitrerie	318	5,5 %
Plâtrerie	134	2,0 %
Plomberie	291	4,8 %
Revêtements sols et murs	177	2,0 %
Autres travaux de finition	126	0,9 %
Travaux publics	507	15,1 %
Chaussées, sols sportifs	13	1,1 %
Démolition et terrassements	428	8,7 %
Travaux de construction	48	4,5 %
Travaux maritimes et fluviaux	5	0,2 %
Autres travaux d'installation	13	0,6 %
Ensemble BTP	4 137	17 800

Répartition du chiffre d'affaires par activité selon la tranche d'effectif salarié



1,36 milliards de chiffres d'affaires, sous-traitance comprise. En métropole, 75 % du chiffre d'affaires des entreprises du BTP est réalisé dans le bâtiment. À La Réunion, les mesures successives de défiscalisation en faveur des ménages accédant à des logements neufs ont orienté le marché du bâtiment vers la construction plutôt que la rénovation. Les entreprises réalisent ainsi 44 % de leur chiffre d'affaires dans le gros œuvre, le second œuvre ne représentant plus que 23 % du chiffre d'affaires global. À l'inverse, l'activité des entreprises métropolitaines est plus orientée vers la rénovation, le second œuvre

représentant 47 % du chiffre d'affaires, le gros œuvre contribuant pour sa part à hauteur de 28 %.

En 2006, les travaux publics pèsent pour 32 % dans le chiffre d'affaires des entreprises réunionnaises du BTP (24 % en métropole). Les investissements publics dans des chantiers d'envergure, tels que le basculement des eaux, la route des Tamarins et le boulevard Sud favorise l'activité dans les travaux publics à La Réunion, et explique sans doute l'écart de 8 points avec la métropole.

Selon leur taille, les entreprises réunionnaises du BTP ne s'orientent pas vers les mêmes chantiers. Les entreprises artisanales, qui réalisent 747 millions d'euros de chiffre d'affaires (sous-traitance comprise), privilégient le bâtiment. Près de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé dans le gros œuvre, répartie de façon équitable entre la construction de maisons individuelles ou de bâtiments divers et les travaux de maçonnerie, de montage et de levage. Un tiers est réalisé dans le second œuvre et seulement 18 % dans les travaux publics, en particulier la démolition et le terrassement.

Les travaux des entreprises de 11 à 49 salariés sont mieux répartis : 40 % de leur chiffre d'affaires est réalisé dans le gros œuvre, et le reste est partagé équitablement entre le second œuvre et les travaux publics.

Plus sélectives, les entreprises de 50 salariés et plus délaissent le second œuvre, qui représente moins de 5 % de leur chiffre d'affaires. Leur activité s'oriente très nettement vers les travaux publics et dans la construction de maisons individuelles et de bâtiments divers (respectivement 50 % et 42 % de leur chiffre d'affaires).

Jannick **RIVIÈRE**
était au moment de la rédaction de l'article chargé de l'exploitation des EAE



Quelques définitions :

Le bâtiment

comprend la construction d'édifices très variés : habitations, magasins, bâtiments scolaires ou sportifs, bureaux, usines. Les entreprises du bâtiment assurent la réalisation, la décoration et l'aménagement de tous ces édifices. On distingue le gros œuvre (éléments structurants d'une construction - fondations, murs, dalles, toitures...) du second œuvre (travaux tous corps d'état hors structures porteuses, soit hors gros œuvre).

Les travaux publics

comprennent des infrastructures (routes, canalisations) et des ouvrages d'art et de génie civil, tels les ponts, les barrages, les pistes d'aéroports, etc.